La France dans la guerre : cours d’histoire terminale à télécharger en PDF

Cours d’histoire – Terminale

Ce cours d’histoire de terminale sur « La France dans la guerre » fait partie du thème « Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) ». Tu y trouves d’abord la leçon complète, avec ses documents, ses cartes et ses définitions, puis l’essentiel à retenir. Ensuite, entraîne-toi avec les exercices du chapitre, teste-toi avec le QCM et prépare l’évaluation avec le contrôle.

Problématique : Comment la France, vaincue en 1940 et divisée entre le régime de Vichy, l'Occupation et la Résistance, parvient-elle à se libérer et à reconstruire la République (1940-1945) ?

Le 10 mai 1940, l'armée allemande attaque à l'ouest. Six semaines plus tard, la France, que l'on croyait protégée par la plus puissante armée du continent, a perdu la bataille. Son gouvernement demande l'armistice et la Troisième République s'effondre. Pendant quatre ans, le pays vit coupé en deux, occupé, pillé, administré par un régime autoritaire installé à Vichy. Ce régime collabore avec l'Allemagne nazie et persécute les Juifs. Mais dès l'été 1940 des hommes et des femmes refusent la défaite, à Londres comme sur le sol français. En août 1944, Paris se libère. En 1945, la France retrouve la République, de nouveaux droits et sa place parmi les vainqueurs.

Problématique : comment la France, vaincue en 1940 et divisée entre le régime de Vichy, l'Occupation et la Résistance, parvient-elle à se libérer et à reconstruire la République (1940-1945) ?

1. 1940 : la défaite, l'armistice et la fin de la Troisième République

Une défaite rapide et totale

Depuis la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni sont en guerre contre l'Allemagne. Mais pendant huit mois les armées ne s'affrontent presque pas : on parle de « drôle de guerre ». Le 10 mai 1940, Hitler lance son offensive. Les divisions blindées allemandes, soutenues par l'aviation, traversent les Ardennes que l'état-major français jugeait infranchissables. Elles percent le front à Sedan (13-15 mai) et foncent vers la Manche.

L'armée britannique et une partie de l'armée française, prises au piège, rembarquent à Dunkerque fin mai - début juin. Le 14 juin, les Allemands entrent dans Paris, déclarée ville ouverte. Des millions de civils prennent la route. C'est l'exode, qui jette sur les chemins du Nord et de l'Est, vers le sud et l'ouest, environ huit à dix millions de Français et de Belges. L'Italie de Mussolini déclare à son tour la guerre à la France le 10 juin.

Les causes de la défaite sont à la fois militaires (une stratégie défensive, une armée mal coordonnée, une aviation insuffisante, la supériorité tactique de la guerre-éclair allemande).

Elles sont aussi politiques (l'instabilité des gouvernements, les divisions de la société française des années 1930) et diplomatiques (l'isolement après l'échec de la sécurité collective). L'historien Marc Bloch, qui a combattu en 1940, en a tiré un témoignage intitulé *L'Étrange Défaite*, écrit en 1940 et publié après la guerre.

> **Définition : armistice**
>
> Convention par laquelle les belligérants suspendent les combats. L'armistice de 1940 n'est pas un traité de paix. Il met fin aux combats mais laisse la France occupée, désarmée et soumise aux conditions fixées par l'Allemagne.

Pétain, l'armistice et la fin de la République

Le 16 juin, Paul Reynaud démissionne parce qu'une majorité de ses ministres refuse de poursuivre la lutte depuis l'Afrique du Nord. Le président de la République, Albert Lebrun, appelle le maréchal Philippe Pétain, héros de Verdun âgé de 84 ans. Dès le 17 juin, celui-ci annonce aux Français qu'« il faut cesser le combat ». Les Français signent l'armistice le 22 juin à Rethondes, dans la forêt de Compiègne. C'est le wagon même où l'Allemagne avait signé l'armistice de 1918. Il entre en vigueur le 25 juin, après l'armistice franco-italien du 24 juin.

Ses clauses sont dures. Une **ligne de démarcation** coupe le pays en deux. Au nord et à l'ouest, y compris toute la façade atlantique, s'étend la zone occupée, où l'Allemagne exerce les droits de la puissance occupante et où elle entretient une armée aux frais de la France. Au sud, la zone dite « libre » reste sous l'administration du gouvernement français. L'Allemagne rattache le Nord et le Pas-de-Calais au commandement de Bruxelles, et elle intègre au Reich l'Alsace et la Moselle, annexées de fait. L'armistice réduit l'armée à 100 000 hommes (l'armée d'armistice), et environ 1,8 million de soldats français restent prisonniers en Allemagne.

Document 1 – L'appel du 18 juin 1940

> Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. […] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. […] Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

*alléguant : prétextant ; Empire : l'Empire colonial français.

Général de Gaulle, appel du 18 juin 1940, discours prononcé à la BBC (aucun enregistrement conservé ; texte publié par le ministère des Armées, Chemins de mémoire).

Commentaire. Le général de Gaulle, tout juste promu général de brigade à titre temporaire et sous-secrétaire d'État à la Défense nationale du gouvernement Reynaud, a gagné Londres le 17

juin. Son texte contredit point par point le discours de Pétain de la veille. Il refuse de considérer la défaite comme définitive, car « la France n'est pas seule ». Elle dispose de son Empire, de l'alliance britannique et de l'industrie américaine, et la guerre est devenue mondiale.

Il lance un appel à ceux qui sont en Grande-Bretagne pour qu'ils le rejoignent. Peu de monde a entendu cet appel ce soir-là, et personne ne l'a enregistré. Son importance est surtout symbolique : il fonde la **France libre**. Un tribunal militaire de Vichy condamne de Gaulle à mort par contumace en août 1940. Churchill le reconnaît comme le chef des Français libres.

Le 10 juillet 1940, réunis dans le casino de Vichy, la Chambre des députés et le Sénat votent à une très large majorité (569 voix contre 80, pour 649 votants) un texte. Il donne tous pouvoirs à Pétain pour rédiger une nouvelle constitution. Le lendemain, il se proclame « chef de l'État français ». De fait, la Troisième République s'efface, et le mot « République » disparaît du nom officiel du régime.

2. L'État français : Révolution nationale, collaboration et persécutions

La Révolution nationale

Le régime de Vichy est un régime autoritaire. Pétain concentre pouvoirs exécutif et législatif, supprime les élections, suspend les assemblées et remplace les maires et les conseils par des administrateurs nommés. Sa devise, « Travail, Famille, Patrie », remplace « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il fait de la défaite un châtiment : pour Vichy, c'est l'esprit de jouissance et les excès de la démocratie qui ont perdu le pays. Il faut donc « redresser » la France, c'est le projet de la **Révolution nationale**.

Concrètement, Vichy exalte la terre et l'artisanat, encourage la famille nombreuse (fête des Mères, allocations, répression de l'avortement). Il dissout les syndicats et les grandes confédérations (la Charte du travail de 1941 organise un corporatisme). Il encadre la jeunesse (Chantiers de la jeunesse) et réprime les francs-maçons, les communistes et les républicains. Une propagande massive entoure le culte du chef. Le portrait du Maréchal est partout, de l'école aux timbres, et les enfants chantent « Maréchal, nous voilà ! ».

Imagerie de la Révolution nationale : portrait du maréchal Pétain sous la devise « Travail, Famille, Patrie », entouré d'un paysan, d'une mère de famille et d'un ouvrier, image populaire en couleurs, vers 1941.

> **Définition : Révolution nationale**
>
> Nom donné par le maréchal Pétain au programme du régime de Vichy : il rejette les principes de 1789 et la démocratie parlementaire au profit de l'autorité, du travail, de la famille et de la patrie, dans un cadre autoritaire.

La collaboration d'État

Dès l'été 1940, Vichy cherche à obtenir de meilleures conditions auprès du vainqueur. Le 24 octobre 1940, Pétain rencontre Hitler à Montoire-sur-le-Loir ; le 30 octobre, il annonce aux Français qu'il entre « dans la voie de la collaboration ». Ce choix est une initiative du gouvernement français et pas seulement une contrainte de l'occupant. En échange d'illusions

sur un adoucissement de l'armistice, Vichy livre des produits, de la main-d'œuvre, des facilités et sa police. Les frais d'occupation, fixés à 400 millions de francs par jour, prélèvent une part immense de la richesse nationale. Vichy dirige l'économie vers les besoins de l'Allemagne, et la population subit le rationnement et les pénuries (cartes d'alimentation, marché noir).

> **Définition : collaboration**
>
> Politique de coopération avec l'occupant allemand. On distingue la collaboration d'État, menée par le gouvernement de Vichy, et le collaborationnisme, adhésion idéologique de certains Français au nazisme et au fascisme.

La collaboration se durcit avec Pierre Laval, revenu au pouvoir en avril 1942. Il organise la Relève (un prisonnier libéré contre trois ouvriers partis travailler en Allemagne) puis, par la loi du 16 février 1943, le **Service du travail obligatoire** (STO) qui envoie plusieurs centaines de milliers de jeunes travailler dans les usines du Reich. Les réfractaires qui s'y soustraient gonflent les maquis. En janvier 1943, Vichy crée la Milice, dirigée par Joseph Darnand, pour traquer les résistants.

Des Français s'engagent aussi dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF, juillet 1941). D'autres, comme Marcel Déat et Jacques Doriot, sont des « collaborationnistes » à Paris qui veulent un régime de type fasciste. Le 11 novembre 1942, après le débarquement allié en Afrique du Nord, l'Allemagne envahit la zone libre. Vichy garde sa fiction de souveraineté, mais n'a plus de marge de manœuvre.

La politique antisémite et la participation à la Shoah

Vichy mène, dès 1940 et sans pression allemande, une politique antisémite autonome. Le 3 octobre 1940, la loi portant statut des Juifs définit qui est juif d'après la « race » (et non d'après la religion). Elle exclut ces personnes de la fonction publique, de l'enseignement, de l'armée, de la presse et du cinéma. Vichy promulgue le 2 juin 1941 un second statut, plus dur. Vichy interne des Juifs étrangers dans des camps français dès octobre 1940.

Document 2 – Le premier statut des Juifs (3 octobre 1940)

> Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. […] L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs : Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, […] Membres des corps enseignants ; Officiers des Armées de terre, de Mer et de l'Air ;

*exciper : se prévaloir de ; mandats : fonctions électives.

Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, articles 1 et 2, Journal officiel de l'État français, 18 octobre 1940 (Wikisource).

Commentaire. Ce texte est une loi française, signée par Pétain, publiée au Journal officiel de

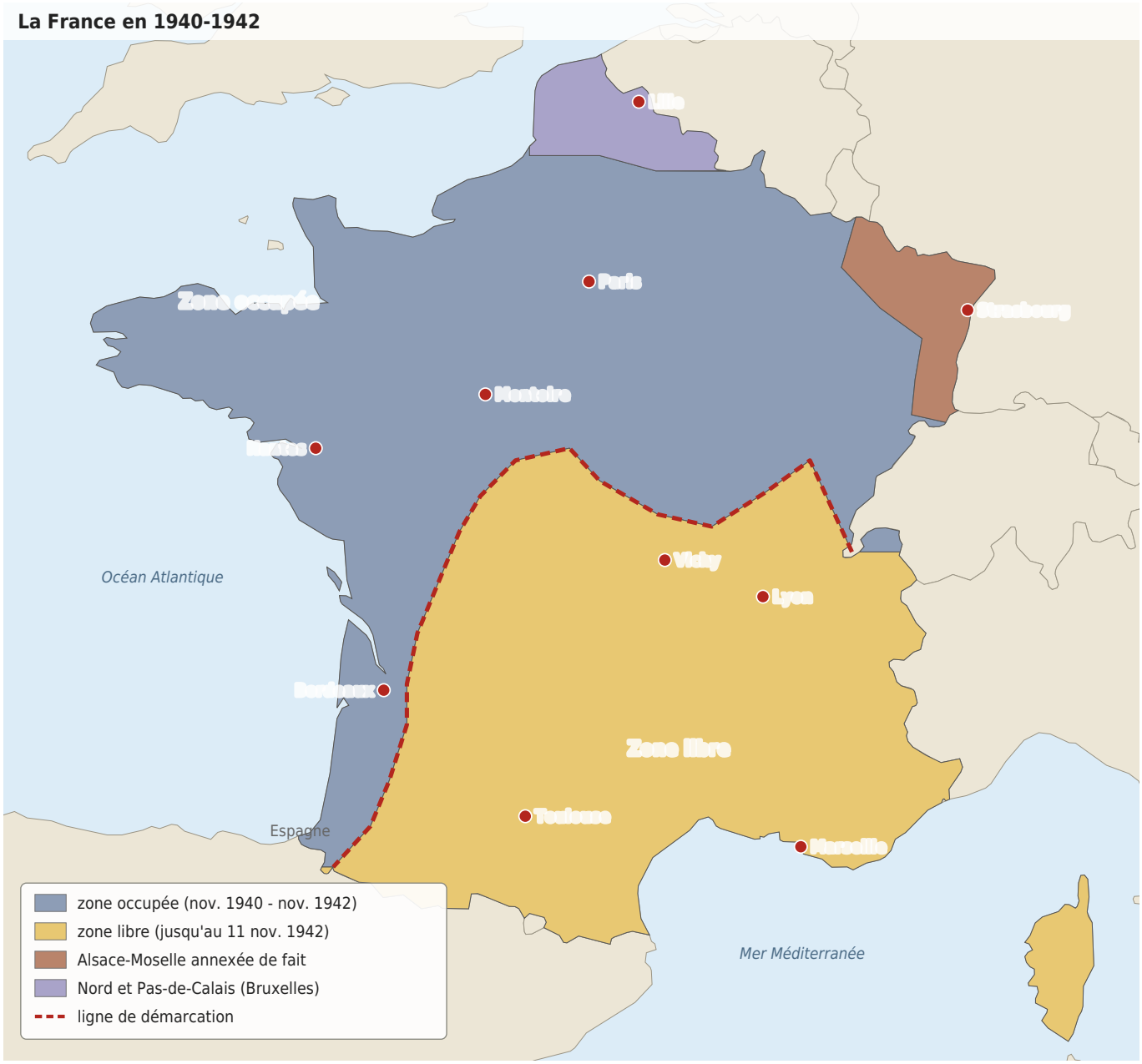
l'État français. Elle définit un groupe d'après l'ascendance et le prive de droits civiques et professionnels. Cela rompt avec l'égalité de tous les citoyens et avec l'émancipation des Juifs de France, acquise depuis 1791. Elle prépare les étapes suivantes : le recensement, l'aryanisation des biens, puis l'arrestation.

La rafle du Vél' d'Hiv et la déportation

À partir de 1942, l'Allemagne met en œuvre la « solution finale » dans toute l'Europe. En France, l'occupant impose l'étoile jaune en zone occupée à partir de juin 1942. Les 16 et 17 juillet 1942, la **rafle du Vél' d'Hiv** à Paris, organisée par la police française sur la demande des Allemands et avec l'accord de Laval, arrête plus de 13 000 personnes, dont plus de 4 000 enfants.

On les regroupe au Vélodrome d'Hiver puis dans les camps du Loiret et à Drancy avant leur déportation vers Auschwitz. Laval accepte de livrer aussi les enfants. En zone libre, des rafles ont lieu en août 1942. Au total, les nazis déportent environ 76 000 Juifs de France. Environ 2 500 reviennent. Le président Jacques Chirac a reconnu le 16 juillet 1995 la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vél' d'Hiv et dans la déportation des Juifs de France.

Il faut cependant mentionner aussi que les trois quarts des Juifs vivant en France en 1940 ont survécu. Cela s'explique par la solidarité de beaucoup de Français, de réseaux d'aide, de communautés religieuses et de Justes, mais aussi par la lenteur et les limites de la mise en œuvre allemande. Des voix s'élèvent. En août 1942, l'archevêque de Toulouse Jules Saliège fait lire une lettre de protestation dans les églises de son diocèse.



Carte schématique de la France sous l'Occupation (1940-1942), réalisée pour ce chapitre à partir d'un fond de carte Natural Earth ; le tracé de la ligne de démarcation est simplifié.

3. Résister : la France libre et la Résistance intérieure

Refuser la défaite

Dès l'été 1940, des Français refusent la défaite. Leur nombre est d'abord très réduit, mais leur détermination est grande.

> **Définition : Résistance**
>
> Ensemble des actions, individuelles ou collectives, civiles ou armées, menées contre l'occupant allemand et contre le régime de Vichy. On distingue la Résistance extérieure (la France libre autour de de Gaulle) et la Résistance intérieure (mouvements, réseaux, maquis).

À Londres, de Gaulle organise la **France libre**. Les Forces françaises libres (FFL) comptent

quelques milliers d'hommes à l'été 1940. Ils viennent surtout des colonies d'Afrique équatoriale (Tchad, Cameroun, Congo, Oubangui, qui se rallient en août 1940). Elles se battent en Érythrée, en Libye (Koufra, 1941 ; Bir Hakeim, mai-juin 1942) et en Italie, avant de participer au débarquement de 1944. En 1941, des résistants de l'intérieur rejoignent de Gaulle. Ils voient en lui un symbole, puis un chef politique. En juin 1943, il crée à Alger le Comité français de la libération nationale. Ce comité devient en juin 1944 le gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

Sur le territoire, la Résistance naît d'initiatives dispersées : gestes de refus comme la manifestation d'étudiants à l'Arc de triomphe le 11 novembre 1940, journaux clandestins (*Combat*, *Libération*, *Franc-Tireur*, *Défense de la France*), réseaux de renseignement et d'évasion, passeurs et faussaires. Les mouvements de zone sud (Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur) rassemblent des militants de tous horizons.

Les communistes, qui avaient été réprimés par la République en 1939-1940 après le pacte germano-soviétique, s'engagent massivement dans la lutte armée après l'invasion de l'URSS par Hitler, le 22 juin 1941. Leurs groupes (Francs-tireurs et partisans, FTP) multiplient les attentats contre les Allemands. Ceux-ci répondent par l'exécution d'otages. Les étrangers résistants forment aussi des groupes : on pense à ceux du groupe Manouchian, fusillés en février 1944.

Document 3 – Jean Moulin, de la préfecture à la Résistance

Portrait de Jean Moulin (1899-1943), photographie du studio Harcourt, 1937.

Préfet d'Eure-et-Loir en 1940, Jean Moulin refuse de signer un document allemand accusant à tort des tirailleurs sénégalais ; il est révoqué par Vichy en novembre 1940.

L'unification de la Résistance : Jean Moulin et le CNR

Le tournant est l'œuvre de **Jean Moulin**. Ancien préfet révoqué par Vichy, il gagne Londres à l'automne 1941 et convainc de Gaulle de lui confier l'unification de la Résistance de zone sud. Il saute en parachute en Provence dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, avec le titre de délégué du général de Gaulle. Il rapproche les trois grands mouvements de zone sud dans les Mouvements unis de la Résistance (MUR, début 1943).

Puis, le 27 mai 1943, il réunit à Paris, rue du Four, la première séance du **Conseil national de la Résistance** (CNR), où siègent les huit mouvements de Résistance, les deux grandes centrales syndicales (CGT et CFTC) et six partis politiques de la gauche à la droite. Le CNR reconnaît l'autorité de de Gaulle et affirme que la Résistance se bat pour la liberté et pour le retour de la République.

Les Allemands arrêtent Jean Moulin à Caluire, près de Lyon, le 21 juin 1943. Klaus Barbie le torture, et il meurt le 8 juillet, au cours de son transfert vers l'Allemagne. On transfère ses cendres au Panthéon le 19 décembre 1964. Le CNR, présidé ensuite par Georges Bidault, continue : le 15 mars 1944, il adopte le programme *Les Jours heureux*.

Document 4 – Le programme du Conseil national de la Résistance (15 mars 1944)

> — Le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ; […] — Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; […] — Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

Conseil national de la Résistance, Les Jours heureux, programme du 15 mars 1944, « Mesures à appliquer dès la libération du territoire » (Wikisource).

Commentaire. Ce texte dépasse les objectifs militaires : il fixe un projet de société pour la Libération. Les mesures annoncées (nationalisation de grandes entreprises et des banques, plan complet de sécurité sociale, retraites) seront mises en œuvre en 1944-1946. Il en va de même pour le droit de vote des femmes, que l'ordonnance du 21 avril 1944 accorde, à Alger, « dans les mêmes conditions » qu'aux hommes.

Des maquis aux représailles

Après la mise en place du STO, des milliers de réfractaires gagnent les montagnes et les forêts et forment des **maquis** (les Glières en Haute-Savoie, le Vercors, le Mont Mouchet). Au printemps 1944, on regroupe l'ensemble des groupes armés dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI). La répression est impitoyable : les forces de répression écrasent les Glières en mars 1944, le Vercors en juillet.

Après le débarquement, des unités allemandes ou SS commettent des massacres de civils, à Tulle (9 juin 1944) et à Oradour-sur-Glane (10 juin 1944, où elles tuent 642 habitants). La Résistance reste une minorité active, mais elle agit avec l'appui discret d'une population qui, après 1942-1943, se détourne de plus en plus du régime de Vichy.

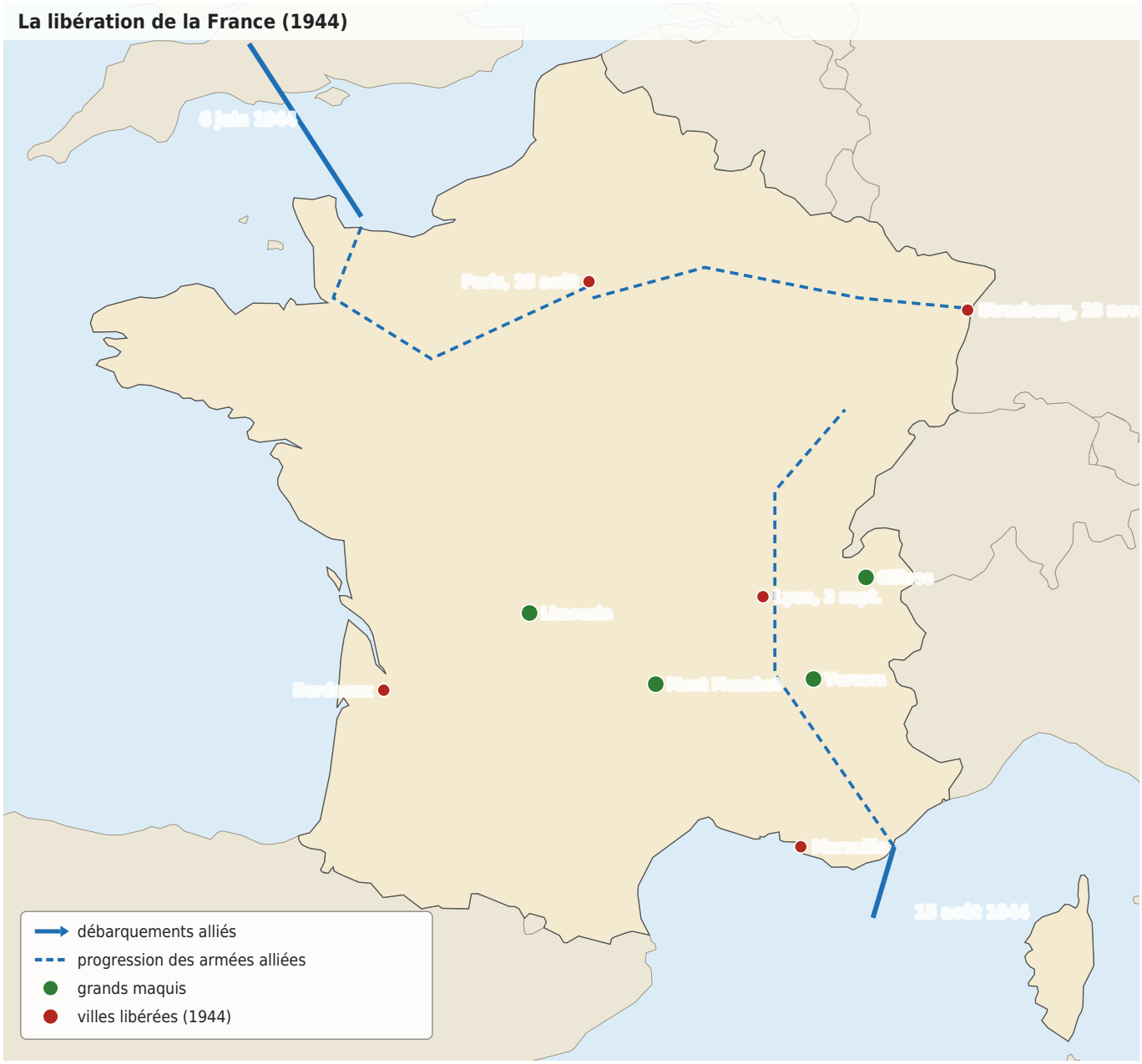
4. La Libération et le rétablissement de la République (1944-1945)

Un territoire libéré en un an

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie (opération Overlord). La bataille de Normandie dure jusqu'à la fin août. Le 15 août, un second débarquement a lieu en Provence, avec l'armée française du général de Lattre de Tassigny. Elle remonte la vallée du Rhône. Le 19 août, la police et les FFI déclenchent l'insurrection à Paris. Dans la nuit du 24 au 25 août, les premiers éléments de la 2e division blindée du général Leclerc entrent dans la capitale.

Le 25, le commandant allemand, von Choltitz, capitule. De Gaulle descend à pied les Champs-Élysées le lendemain, acclamé par une foule immense. Les forces françaises libèrent Strasbourg le 23 novembre 1944. La poche de Colmar tombe en février 1945. Certaines poches de l'Atlantique résistent jusqu'à la capitulation allemande du 8 mai 1945.

La libération de la France (1944)



Carte schématique de la libération de la France (1944), réalisée pour ce chapitre à partir d'un fond de carte Natural Earth ; les trajets sont simplifiés.

Document 5 – Paris libérée

Foule parisienne et blindés de la 2e division blindée sur les Champs-Élysées, devant l'Arc de triomphe, août 1944, photographie en couleurs de l'armée américaine (pancarte « Vive de Gaulle »).

Cette photographie, prise en couleurs par un photographe de l'armée américaine, montre l'accueil de la population parisienne aux troupes de la Libération.

Rétablir la République, punir, reconstruire

De Gaulle installe le GPRF et refuse que les Alliés dirigent la France. L'ordonnance du 9 août 1944 déclare que la République n'a jamais cessé d'exister et annule les actes de Vichy. Les nouveaux pouvoirs doivent rétablir l'ordre et la légalité. Le GPRF (gouvernement provisoire de la République française) est la structure qui dirige le pays de la Libération à octobre 1946.

L'épuration légale juge les collaborateurs : des cours de justice et la Haute Cour jugent les

dirigeants de Vichy. Les juges condamnent Pétain à mort en août 1945 (peine commuée en détention perpétuelle). On fusille Laval le 15 octobre 1945. À côté d'elle, une épuration sauvage, dont les femmes tondues sont l'une des images, fait de nombreuses victimes dans les premiers mois de la Libération.

Les réformes de la Libération

Le CNR et le GPRF mettent en œuvre des réformes de fond. Le droit de vote des femmes entre en vigueur (elles votent pour la première fois aux municipales du 29 avril 1945, puis le 21 octobre 1945). S'y ajoutent les nationalisations (charbonnages, Renault, banques, assurances), les comités d'entreprise (février 1945) et surtout la Sécurité sociale, créée par les ordonnances d'octobre 1945. Le 21 octobre 1945, un référendum rejette le retour à la Troisième République et charge l'Assemblée constituante de rédiger une nouvelle constitution.

Ce sera la Quatrième République (1946). On reconnaît enfin la France comme une puissance victorieuse, avec une zone d'occupation en Allemagne et un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Mais elle sort exsangue, avec plusieurs centaines de milliers de morts (militaires, civils, déportés), des villes détruites et la mémoire d'une guerre qui divise : Vichy, Résistance, silences, et mémoires de la Shoah.

- **10 mai 1940** offensive allemande à l'ouest
- **18 juin 1940** appel du général de Gaulle
- **22 juin 1940** armistice de Rethondes
- **10 juillet 1940** pleins pouvoirs à Pétain, naissance de l'État français
- **3 octobre 1940** statut des Juifs
- **24 octobre 1940** entrevue de Montoire
- **11 novembre 1942** invasion de la zone libre
- **16-17 juillet 1942** rafle du Vél' d'Hiv
- **27 mai 1943** première réunion du CNR
- **15 mars 1944** programme du CNR
- **6 juin 1944** débarquement de Normandie
- **25 août 1944** libération de Paris
- **8 mai 1945** capitulation de l'Allemagne

À retenir

- En juin 1940, la défaite militaire et l'armistice (22 juin) divisent la France en zones. Le 10 juillet 1940, le Parlement donne tous pouvoirs à Pétain : c'est la fin de la Troisième République et la naissance de l'État français.
- Le régime de Vichy est autoritaire (Révolution nationale), collabore avec l'Allemagne dès Montoire (octobre 1940) et mène une politique antisémite qui prépare la déportation des Juifs de France (statut des Juifs, rafle du Vél' d'Hiv en juillet 1942).
- La Résistance naît de refus individuels, puis se structure : France libre de de Gaulle à Londres, mouvements, réseaux et maquis à l'intérieur, unifiés par Jean Moulin et le CNR (27 mai 1943).
- La Libération (juin-août 1944) rétablit la République : le GPRF de de Gaulle applique le programme du CNR (vote des femmes, Sécurité sociale, nationalisations) et prépare la Quatrième République.
- Sortie de la guerre, la France est une puissance victorieuse mais blessée, qui reste

divisée sur la mémoire de Vichy et de la Résistance.